

SYNOPSIS journée du Jubilé 40 ans du service de conseil social précoce de Pro Infirmis Vaud

40 ans, pourquoi ?

Créé en novembre 1978, le service Besoins spéciaux de la petite enfance (BSPE) reste un acteur reconnu de l'accompagnement des familles dont l'enfant nouveau-né et âgé de moins de sept ans présente un handicap. Ce service a été un témoin privilégié de l'évolution des regards et des prestations destinées aux enfants en situation de handicap. Mais le service de conseil social précoce n'a pas été seulement un spectateur. Citons à ce propos la création de l'Allocation pour mineur handicapé à domicile (AMINH) qui reste une prestation à l'avant-garde pour les familles qui ont un enfant handicapé. Les partenariats essentiels développés avec les associations d'entraide et l'Etat de Vaud ont sans conteste permis à BSPE de devenir un acteur dans l'évolution des processus de l'inclusion.

Thème de la manifestation : l'inclusion préscolaire et scolaire des enfants en situation de handicap

Le conseil social précoce de Pro Infirmis Vaud a participé activement à la création de la Commission d'Intégration Précoce (CIP) en révélant les besoins et les déficits d'accueil dans les crèches garderies vaudoises, tout en apportant au départ une contribution financière.

La CIP a impacté de manière significative et positive l'accueil en milieu collectif d'enfants préscolaires qui ont des besoins particuliers. L'intégration en crèche garderie représente sans conteste un élément facilitateur d'une intégration scolaire.

La Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Lhand) de même que la Convention de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour les personnes handicapées ratifiée en 2004 par la Suisse, représentent sur le plan national, le cadre de référence pour notre action. De plus, sur le plan cantonal, la Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) s'inscrit dans ce cadre de référence puisqu'à son article 3, le Canton annonce que les solutions intégratives d'accueil parascolaire et de scolarisation sont privilégiées.

Et pourtant.... Si les Lois sont explicites voire contraignantes pour certains dispositifs, si les prestations cantonales du Service de l'enseignement spécialisé et d'appui à la formation (SESAF) telle que la décision 109 sont à l'évidence des facilitateurs de l'inclusion, il reste du chemin à parcourir. Le service BSPE continue à observer des inégalités de traitement, des résistances voire des fins de non recevoir des professionnels de tout horizon en ce qui concerne l'inclusion. Ce sont toujours les mêmes crèches, les mêmes écoles, les mêmes doyens et enseignants qui prennent le chemin de l'inclusion sans a priori, pourquoi ?

Objectifs de la journée : l'inclusion doit devenir une évidence !

La problématique de l'intégration de l'enfant en situation de handicap reste d'actualité ; que l'on soit professionnels ou simple citoyen, nous avons une responsabilité collective de nous interroger sur les obstacles qui restent. Au delà des moyens qui ne sont pas toujours judicieusement utilisés et qui parfois ne sont pas en adéquations avec les volontés politiques, le service BSPE souhaite sensibiliser les acteurs de l'inclusion.

L'objectif de cette journée est de mettre en valeur les ressources qui existent et comment le curseur de l'intégration doit continuer à être déplacé de gauche à droite par et pour les professionnels qui sont concernés.

Grâce à un groupe d'experts, qu'ils soient doyens, parents, directeurs de garderie ou encore spécialistes en droits de l'enfant et en pédagogie précoce, cette journée a la volonté de mettre en valeur ce qui est possible et comment nous devons continuer à évoluer dans nos pensées et nos actions. Ces experts apporteront leurs regards, leurs expériences, les bonnes pratiques développées et les ressources qui existent tout en ciblant les obstacles auxquels ils sont confrontés.

Public cible

- Associations d'entraide et parents
- Professionnels de la petite enfance (crèches et garderies), enseignants, doyens et directeurs des écoles régulières, associations d'entraides, services de l'Etat (SESAF)
- Futurs professionnels (Haute Ecole Spécialisées HES Vaud et Valais, Ecole supérieure en éducation de l'enfance-ESEDE)

Organisation de la journée

Lors de ce jubilé et en parallèle avec les conférenciers, nous souhaitons sensibiliser le public en le mettant en situation de handicap. D'autres experts que ceux qui interviendront en conférences plénières proposeront ainsi des ateliers de mises en situation qui nous confronteront à la réalité du quotidien des enfants ayant de besoins particuliers.

- Matin : conférences en plénière avec des experts reconnus
- Après-midi : table ronde avec parents et professionnels, animation par un journaliste
- Particularité de la journée : ateliers proposés pour une mise en situation des participants à la journée (déficience visuelle, auditive, intellectuelle, physique et troubles du spectre autistique-TSA)

Au travers de la manifestation de son quarantième anniversaire, le conseil social précoce de Pro Infirmis Vaud entend dédier cette journée au croisement des regards sur l'inclusion et aux questionnements qui finalement, sont communs à tous. Chaque professionnel a la responsabilité d'être acteur des changements à venir.